



SE-UNSA de la Gironde
33bis, rue de Carros
33074 BORDEAUX Cedex
05 57 59 00 30
33@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/33/>

EVALUATIONS CM2 : L'INTELLIGENCE DOIT PREVALOIR !

CONSIGNES SYNDICALES

➤ **Nous appelons donc les enseignants et les directeurs à suivre les consignes suivantes :**

Pour les enseignants de CM2 :

- **ne faire passer que les exercices correspondant à des notions déjà abordées en classe,**
- **rendre compte de ces seuls résultats uniquement aux élèves et aux familles concernées,**
- **ne pas utiliser le logiciel de l'administration**

Pour les directeurs :

- **ne pas faire remonter la synthèse des résultats de l'école au moyen de l'application WEB téléchargeable sur le site de l'administration**

➤ **Quel est l'objectif de cette action ?**

Face au silence du ministère par rapport à une demande intersyndicale de surseoir à l'évaluation de janvier, il s'agit :

- de mettre en incapacité le ministère, à l'issue de l'évaluation de janvier, de communiquer sur un état des lieux d'échec de l'école ;
- de permettre aux enseignants d'être au clair avec leurs élèves et les familles par rapport à ces évaluations ;
- d'éviter d'isoler nos collègues adjoints de CM2 et les directeurs chargés de la transmission des résultats de leur école, face à une hiérarchie de plus en plus répressive : les évaluations seront faites, les échanges avec les familles auront lieu, la notion de service non fait est difficilement applicable dans ces conditions et surtout peut être facilement contrée ;
- six séquences à répartir sur 4 jours, il peut y avoir le retrait de salaire d'un trentième par jour, plus le mercredi, c'est à dire 5 jours de retrait. L'administration peut aussi remettre en cause le versement de l'indemnité, dont les modalités ne sont pas encore connues à ce jour.



➤ **Les problèmes de fond posés par cette évaluation de janvier**

- la date des évaluations : faire faire des exercices sur des notions non étudiées est un non sens pédagogique.

L'évaluation doit avant tout servir à l'élève et à sa famille et constituer des repères pour les enseignants dans la construction du projet pédagogique de l'école, de la classe et pour chaque élève.

- les modalités de saisie des résultats : le codage binaire (échec ou réussite) ne permet pas de rendre compte, finement, du degré d'acquisition de telle ou telle notion.

Pour le SE-UNSA, le risque est grand de créer de l'échec et de stigmatiser les élèves au lieu de les motiver et de les encourager, sans parler de la réaction des familles aux résultats qui risquent de ressortir dans ces conditions.

- l'utilisation des résultats : avec une saisie dans le cadre d'un logiciel de saisie « bloqué », le SE-UNSA s'interroge sur l'utilisation des résultats.

Au plan national, quel constat sera tiré par le ministère ? Quelle communication auprès de l'opinion publique ? Pour justifier de quelle politique éducative ?

Enfin, nous ne pouvons cautionner un système de recensement des résultats qui puisse servir à établir un « palmarès » des écoles.

➤ **Pour le SE-UNSA, un cadre d'action intersyndical est nécessaire pour mieux défendre les enseignants**

Compte tenu de ces questions importantes, le SE-UNSA s'est adressé au SGEN-Cfdt et au SNUipp-FSU pour l'élaboration de consignes communes sur ces évaluations.

Un texte intersyndical a été élaboré sur la base de ces consignes (lire en page 3).

➤ **Pour vous aider à la mise en œuvre de ces consignes syndicales, le SE-UNSA mettra à votre disposition dans les jours qui viennent :**

- une lettre à adresser à votre IEN pour l'informer de la consigne syndicale que vous suivez et lui en expliciter les raisons ;
- une lettre aux parents de CM2 pour leur expliquer notre démarche ;
- une fiche de recollement des résultats individuels, fidèle à l'évaluation des items tels qu'ils auront été réellement passés et pour usage exclusif à l'intérieur de l'école et auprès des parents concernés ;
- une fiche de recollement des résultats (à partir des fiches individuelles renseignées), simplifiée, sommative et anonymée, à adresser, par le directeur à l'IEN



EVALUATIONS CM2 : le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUipp-FSU appellent au tri sélectif... des exercices

Le ministère a décidé unilatéralement d'une évaluation des élèves de CM2 la semaine prochaine, sur la base d'une procédure rigide qui n'a fait l'objet d'aucune concertation.

Présentée comme une évaluation bilan, elle intervient sur des contenus de programmes qui n'ont commencé à se mettre en oeuvre qu'à la rentrée et à un moment où la totalité des notions évaluées n'a pu être étudiée avec les élèves. De plus, le codage simpliste ne permet pas de prendre en compte le fait que des notions n'aient pas encore été étudiées ou soient en cours d'acquisition.

Dans de telles conditions le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUipp-FSU estiment que ces évaluations, en mettant en échec artificiellement des élèves ne sont pas à leur service. Cette démarche inacceptable conduirait à :

- une situation très difficile à gérer dans chaque classe avec les élèves et leurs parents ;
- un danger d'instruction à charge contre l'école par la centralisation de résultats ainsi faussés.

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUipp-FSU ont demandé solennellement au Ministre de suspendre cette opération précipitée et mal pensée. Xavier Darcos a pourtant persisté.

Dans ces conditions, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUipp-FSU appellent les personnels à préserver les conditions d'une évaluation profitant effectivement aux élèves et aidant à la communication avec les parents. Ils refusent toute publication école par école qui introduirait une logique consumériste inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

Ils demandent donc aux personnels concernés de mettre en oeuvre les consignes suivantes :

- de ne pas faire passer, les exercices correspondant à des notions non étudiées depuis le début de l'année
- ne rendre compte que de des seuls résultats des évaluations aux élèves et aux parents de la classe concernée ;
- ne pas utiliser le logiciel ministériel de transmission et ne transmettre que les résultats anonymés des exercices effectivement passés.